

N° 2024-100

AVENANT N°1 AU MARCHÉ DE COLLECTE DU CARTON

L'an deux mil vingt-quatre le 04 décembre, le Conseil Communautaire dûment convoqué le vingt-sept novembre, s'est réuni à Aime-La-Plagne, sous la Présidence de Lucien SPIGARELLI, Président.

Michel GOSTOLI est désigné secrétaire de séance.

Présents :

Mmes BERARD Patricia, CHAMOUSSIN Bernadette, DUCHOSAL Sylviane, FAGGIANELLI Evelyne, FAVRE Maryse, GIROD-GEDDA Isabelle, LIMONTA VERTHIER Muriel, MAIRONI-GONTHIER Corine, VILLIEN Michelle
MM. SPIGARELLI Lucien, BOCH Jean-Luc, BOUTY Georges, BROCHE Richard, DUC Jacques, DUCOGNON Guy, FAVRE Didier, GOSTOLI Michel, HANRARD Bernard, PELLICIER André, SILVESTRE Jean-Louis, VIBERT Christian

Absents excusés :

Mmes ASTIER Fabienne (donne pouvoir à Mme Evelyne FAGGIANELLI), PAVIET Rose (donne pouvoir à Mme Sylviane DUCHOSAL)
MM. MARCHAND-MAILLET Thierry (donne pouvoir à M. Didier FAVRE), VILLIBORD Guillaume (donne pouvoir à Mme Maryse FAVRE)

Absents :

Mme MARTINOD Marie
M. TRAISSARD Robert

En exercice : 27

Présents : 21

Absents : 6

dont pouvoir : 4

Le Président rappelle que l'entreprise SUEZ est titulaire du marché de collecte du carton sur le territoire des Versants d'Aime. Pendant la période hivernale, elle utilise un de ses camions pour assurer la prestation et dispose d'un camion de secours en cas de panne situé à Annecy. La distance entre Annecy et la Tarentaise étant importante, afin de limiter au maximum les interruptions de service et la COVA disposant d'un camion pour la collecte qu'elle utilise pour collecter le carton de mai à novembre, il est proposé un avenant au marché de collecte afin de permettre l'utilisation du camion de la COVA à SUEZ en cas de panne de son camion principal.

Durant la mise à disposition, SUEZ assurera le véhicule et prendra à sa charge l'ensemble des consommables (carburant, AD Blue...). Par ailleurs, le camion est mis à disposition pour un montant de 100 € par jour.

Ceci exposé,

Le Conseil Communautaire,

Après avoir délibéré,

- nombre de votants : 25
- nombre d'abstentions : 0
- nombre de suffrages exprimés : 25
- nombre de votes « pour » : 25
- nombre de votes « contre » : 0

Vu le code général des Collectivités Territoriales,

Vu le code des marchés publics,

Vu la délibération 2022-061 du 8 juin 2022 attribuant le marché de collecte du carton sur le territoire des Versants d'Aime à l'entreprise SUEZ.

AUTORISE le Président à signer l'avenant n°1 du marché de collecte du carton.

FAIT ET DELIBERE LE 04 DECEMBRE 2024.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Le secrétaire de séance
Michel GOSTOLI



Le Président,
Lucien SPIGARELLI



LES VERSANTS D'AIME
COMMUNAUTE DE COMMUNES
1002, AVENUE DE TARENTOISE
BP 60 - 73212 AIME-LA-PLAGNE CEDEX